

# Secteurs interdits ou nécessitant justificatifs

Nous nous assurons de la diffusion d'offres loyales, véridiques et non trompeuses.



Secteurs	Détails et exemples
<b>Astrologie, Voyance, Esotérisme</b>	Commun aux trois : message type « carte de visite » non trompeur, sans exploiter la vulnérabilité des personnes (promesses gains financiers, retour d'êtres aimés, etc.), ne vous adressez pas aux mineurs. <b>Il est interdit de prédire sur la santé, la mort ou événements graves</b> : c'est assimilé à pratique illégale ou usurpation de compétences médicales. Précisez que les activités relèvent du conseil, du bien-être, du divertissement, et non d'une science exacte. Esotérisme : acceptable : "Rituels pour favoriser votre bien-être spirituel".
<b>Jeux d'argent et casino en ligne</b>	En France, les jeux de hasard en ligne (les machines à sous, la roulette ou le blackjack) sont illégaux. <b>Seuls les établissements physiques (casinos terrestres) agréés par l'État</b> peuvent offrir ces jeux. Mention légale obligatoire : "Jouer comporte des risques : endettement, isolement, dépendance. Appelez le 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)." Lien vers le site <a href="http://joueurs-info-service.fr">joueurs-info-service.fr</a> et interdit au moins de 18 ans, sauf si le message ne porte pas du tout sur le jeu (sur le restaurant ou un spectacle). Pas de publicité mensongère ou exagérant les chances de gains.
<b>Sexe, Porno, Rencontre Sexy</b>	<b>Validation par l'équipe reducavenue.</b>
<b>Offre épilation longue durée</b>	<b>Les communications doivent rester prudentes</b> , sans tromperie sur les résultats. Pas de "définitif": cette terminologie est réservée au laser pratiqué par des médecins. Plutôt "à la lumière pulsée" ou "au laser". Recommandez de consulter un médecin avant toute séance.
<b>Secteurs réglementés par déontologie</b>	Publicité autorisée pour les avocats : pas de promesse de résultats, sans cibler des personnes vulnérables, message non tapageur. Médecins, infirmiers, vétérinaires, kinés, pharmaciens, notaires etc : publicité individuelle interdite, publicité par corporation possible. Médicaments : <b>sur prescription médicale : interdit hors campagne institutionnelle autorisée</b> , sans mention de la marque. En vente libre : mentions : ce médicament est un produit de santé. Lisez attentivement la notice. Demandez conseil à votre pharmacien. Si les symptômes persistent, consultez votre médecin. Limiter à un public majeur.
<b>Bourse en ligne</b>	Secteur contrôlé, soumis à autorisation. <b>Communiquez clairement avec les mentions légales</b> (activité exacte, en mentionnant les risques et les opportunités, sans promesse de gain), avec les autorisations AMF, ORIAS, etc.
<b>Travail à domicile</b>	<b>Interdiction des offres promouvant le "gagner de l'argent facilement"</b> . Fournir tout justificatif prouvant la légalité de l'activité. Règlements généraux sur la publicité trompeuse, mensongère.

# Secteurs interdits ou nécessitant justificatifs

Nous nous assurons de la diffusion d'offres loyales, véridiques et non trompeuses.



Secteurs	Détails et exemples
<b>Thermocavitation et amincissement prestations esthétiques, produits, ou dispositifs associés</b>	OK pour techniques sans pénétrer la peau et sans intervention chirurgicale comme massages drainants, cryolipolyse, thermocavitation. <b>Pas de promesses exagérées ou de résultats garantis.</b> Exemple autorisé : "Peut contribuer à l'amélioration de la silhouette". Indiquez clairement qu'il s'agit d'une prestation esthétique, non médicale. Indiquez les précautions ou contre-indications.
<b>Crédit / Rachat de crédit</b>	<b>Réglementation du code de la consommation et du code monétaire et financier.</b> Indiquez s'il s'agit d'un crédit à la consommation, d'un crédit immobilier ou d'un regroupement de crédits. Précisez le TAEG, la durée, le montant total dû. Mentionnez si le taux est fixe ou variable, Fournissez un exemple concret : Pour un prêt de 10 000 € sur 48 mois à un TAEG fixe de 5 %, le montant total dû sera de 10 800 €." Mention obligatoire : "Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager." Ne ciblez pas les surendettés et les mineurs.
<b>Offre Bar à sourire (dents blanches)</b>	<b>Accepté uniquement sur attestation</b> : le peroxyde d'hydrogène utilisé doit être dosé à moins de 0.1%. Promesses de résultats non objectives interdites. Indiquez clairement qu'il s'agit d'une prestation à visée esthétique et non médicale. Nécessité de contrôle préalable : "Avant toute prestation, consultez un dentiste pour vérifier l'état de vos dents et gencives."
<b>Sites ou établissements de rencontre et rencontres libertines</b>	<b>Autorisés uniquement pour les sites ou établissements reconnus en France.</b> Mentionnez les risques associés aux rencontres en ligne (exemple : "Soyez vigilant(e) face aux faux profils ou aux comportements malveillants."). Ne communiquez pas aux mineurs et les personnes vulnérables. <b>Google, Facebook ou les réseaux sociaux peuvent restreindre les publicités pour des contenus adultes ou libertins.</b> Tout contenu pour ces sites et établissements doit être interdit aux mineurs. Intégrez : "Service réservé aux adultes majeurs. Soyez vigilant(e) dans vos interactions en ligne." Les annonces et les visuels ne doivent pas contenir d'éléments vulgaires, explicites ou choquants.
<b>Photo rajeunissement - LED</b>	<b>Précisez la nature esthétique de la prestation</b> : "Prestation à visée esthétique et non médicale." Les résultats doivent être présentés de manière réaliste. Acceptable : "Amélioration de l'éclat et de la fermeté de la peau." Interdit : "Rajeunissement garanti en une seule séance." Précautions et limites : Informer les clients des contre-indications et des risques éventuels (rougeurs, sensibilités cutanées). Exemple de mention : "Les résultats peuvent varier en fonction des individus."